



14ème législature

Question N° : 6562	De Mme Dolores Roqué (Socialiste, républicain et citoyen - Hérault)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >handicapés	Tête d'analyse >intégration en milieu scolaire	Analyse > perspectives.
Question publiée au JO le : 09/10/2012 Question retirée le : 30/10/2012 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Dolores Roqué attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des personnes handicapées face à l'éducation. La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances est une première réponse en permettant à 20 % d'entre eux d'atteindre le niveau du baccalauréat. Elle souhaite savoir quels dispositifs comptent mettre en place le Gouvernement afin d'offrir l'accès à une scolarisation complète à toutes les personnes en situation de handicap.